

Communiqué



PRÉFÈTE DE SEINE-ET-MARNE

Melun, le 21 janvier 2013 – 17h

Conditions météo

Recommandations pour la journée du mardi 22 janvier

L'alerte vigilance orange « neige-verglas » émise par Météo France depuis vendredi 18 janvier est encore en cours en cette fin d'après-midi. Quelques précipitations se produisent actuellement sous forme de neige faible ou pluie et neige mêlées.

La nuit devrait toutefois être calme mais un petit épisode neigeux d'environ 2 cm pourrait avoir lieu mardi 22 janvier vers 5h du matin et provoquer par endroits des plaques glissantes.

Dans ces conditions, les services de l'Etat recommandent aux automobilistes, particulièrement ceux dont les véhicules ne sont pas munis d'équipements spéciaux, de demeurer prudents lors de tout déplacement ou de privilégier les transports en commun lorsque cela est possible.

S'agissant des transports scolaires :

- La préfecture de Seine-et-Marne enjoint les transporteurs scolaires à la plus grande vigilance et les invite à bien apprécier notamment au moment du départ des autocars, les conditions de circulation sur les itinéraires empruntés.

S'agissant des poids-lourds :

La vitesse de l'ensemble des poids-lourds circulant sur les routes de Seine-et-Marne demeure limitée à 80 km/h et le dépassement leur est interdit.

L'ensemble des services de l'Etat concourant à la sécurité et au trafic routiers ont pu apprécier le comportement responsable des usagers de la route à l'occasion de l'épisode neigeux de ce week-end.

Contact presse :

Préfecture de Seine-et-Marne – DSCS – Bureau du cabinet ☎ 01 64 71 77 77
pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr